# LE CLOS DE VOUGEOT (CÔTE-D'OR) : nouvelles observations sur les matériaux de construction et la chronologie du bâti médiéval

Marion Foucher*, Jean-Pierre Garcia*
avec la collaboration de Christophe Petit* et Patrice Méniel*

**Mots-clefs** *Archéologie du bâti, étude des matériaux, Clos de Vougeot, convers, cellier cistercien.*
**Keywords** *Buildings archaeology, building materials, Clos de Vougeot, lay brother, cistercian cellar.*
**Schlagwörter** *Bauarchäologie, Untersuchung der Materialien, Clos de Vougeot, Laienbruder, zisterziensischer Weinkeller.*

**Résumé** *Par l'apport de méthodes d'investigations multiples, ce travail s'attache avant tout à comprendre certaines phases du bâti du Clos de Vougeot, pour mieux appréhender l'organisation puis les évolutions d'une exploitation agricole cistercienne au regard des changements socio-historiques. Cette étude a aussi été l'occasion d'initier une recherche fine sur la géologie des matériaux de construction mis en œuvre dans le Clos de Vougeot, permettant de préciser et révéler de nouveaux aspects de la construction des bâtiments.*

**Abstract** *Thanks to various methods of investigation, this study firstly aims to understand certain phases in Clos de Vougeot's building. Elevations' analyses underline the organisation and evolution of a cistercian farm in relation to major socio-historical changes. This paper is also the opportunity to study in great detail the geology of the building materials used, thus revealing new aspects in the building techniques of the time.*

**Zusammenfassung** *Mithilfe sehr unterschiedlicher Methoden hat es sich diese Arbeit vor allem zur Aufgabe gemacht, bestimmte Phasen der Baugeschichte des Clos de Vougeot zu verstehen, um die Organisation und die Entwicklungen eines Zisterzienserhofs in Hinsicht auf die sozialen und historischen Wandlungen besser zu verstehen. Diese Studie bot ebenfalls Gelegenheit, die geologischen Eigenschaften der im Clos de Vougeot eingebrachten Baumaterialien genauestens zu untersuchen und neue Erkenntnisse zum Bau dieser Gebäude zu gewinnen und zu präzisieren.*

Situés au milieu des vignes de la côte de Nuits, les bâtiments du Clos de Vougeot forment l'épicentre d'un domaine viticole de grande envergure – et de grand renom – constitué par l'abbaye de Cîteaux dès les premières décennies du XII^e^ s. Grâce à une politique d'acquisition cohérente, les moines réunirent autour du cellier, dans et hors des limites du Clos de Vougeot, un important vignoble ; le raisin était traité dans les bâtiments viticoles (cuverie et cellier) et le vin conservé dans le cellier. Au milieu du XVI^e^ s. survient la construction des deux ailes d'un château Renaissance, transformant le Clos de Vougeot en un lieu de résidence d'apparat des abbés de Cîteaux.

Malgré sa renommée et l'excellent état de conservation de ses bâtiments, le Clos de Vougeot a fait l'objet de peu d'études historiques récentes et seules les charpentes ont récemment donné lieu à une étude spécifique en dendrochronologie (Chauvin, Perrault,

* UMR 5594 ARTeHIS, Université de Bourgogne. marion_foucher@etu.u-bourgogne.fr ; jean-pierre.garcia@u-bourgogne.fr ; christophe.petit@u-bourgogne.fr ; menielpat@aol.com.

2007). Dans ce contexte de recherche, l'étude du bâti du Clos de Vougeot, entreprise au cours d'un stage de Master Pro *Archéosciences* à l'Université de Bourgogne (Foucher, 2007), a permis d'aborder de nouvelles problématiques, puisqu'elle s'est intéressée essentiellement aux bâtiments eux-mêmes, pour en comprendre l'origine, l'organisation et en cerner les évolutions. Parallèlement à l'étude de bâti des structures médiévales (cellier, dortoir, bâtiment de l'escalier et cuverie), l'accent a été mis sur la détermination géologique des matériaux de construction et l'étude de leur lieu d'extraction. Nous ne présenterons ici qu'un bref aperçu des résultats les plus significatifs de cette première campagne de recherche et les nouvelles problématiques soulevées pour l'avenir.

## 1. Quelques réflexions autour du cellier du Clos de Vougeot

Actuellement, les bâtiments du Clos de Vougeot, assez bien conservés dans leur ensemble, s'organisent autour d'une cour quadrangulaire délimitée, au nord et à l'est, par les deux ailes perpendiculaires du château, à l'ouest, par la cuverie, et au sud par le cellier, le « vestiaire » et divers bâtiments utilitaires (fig. 1).

Le bâtiment du cellier, situé au sud de la cour, est divisé en deux vastes espaces superposés avec, au rez-de-chaussée, le cellier à proprement parler et, à l'étage, une grande salle charpentée traditionnellement appelée « le dortoir des frères convers ». Dans ses volumes, l'organisation primitive du bâtiment semble parfaitement respectée.

Pour palier le silence des archives quant à la date exacte de construction de ce bâtiment, une analyse en dendrochronologie des bois a été entreprise par le laboratoire du C.E.D.R.E.[1]. Récemment publiés, ces résultats permettent de situer différentes phases de construction et modification du cellier (Chauvin, Perrault, 2007). Selon les auteurs, une première phase de construction se situerait entre 1160 et 1190, d'après les datations obtenues pour des bois issus du plancher (entre 1157 et 1194) et de la charpente (1167-1189). Viendraient ensuite diverses phases de remaniements, dont les plus significatifs, autour de 1698, auraient consisté en la réfection du plancher entre cellier et dortoir, la surélévation des murs pignons et la pose d'une nouvelle charpente couverte de tuiles.

### 1.1. *Matériaux de construction et carrières*

L'étude du bâti a permis d'identifier de nombreux secteurs pas, ou très peu, remaniés : ils se situent essentiellement à l'intérieur de la salle du rez-de-chaussée, où les plus importantes perturbations concernent le percement ou le remaniement de plusieurs baies, ainsi que dans les parties basses des murs extérieurs, particulièrement visibles au nord et au sud (fig. 2[2]). Ailleurs, divers remaniements, aménagements ou restaurations altèrent la lecture des parements. Les zones non remaniées sont constituées d'un appareil de petits moellons équarris, régulièrement assisés. Les chaînages d'angle et ouvertures sont, eux, traités en pierre de taille de moyen et grand appareil. Dans ces zones, la répartition des matériaux est assez homogène : les parements sont composés en moyenne à 63 % d'Oolithe blanche et à 25 % de calcaire de Comblanchien (fig. 3). Cet approvisionnement s'explique bien par la présence de la carrière de la Perrière – sise au nord du Clos de Vougeot et appartenant au domaine – dont l'étude des fronts de taille a montré l'exploitation exclusive des strates d'Oolithe blanche et de calcaire de Comblanchien (fig. 4).

Seuls huit piliers situés dans le cellier viennent interrompre cette homogénéité de matériaux. Ces piliers, organisés en deux alignements de quatre piles de pierre, en trois travées de largeur inégale, rythment l'espace intérieur du rez-de-chaussée et supportent le plancher du dortoir des frères convers. Leur étude visuelle a permis de les associer en plusieurs groupes selon la nature des roches qui les composent (fig. 1). Les piliers 1 et 2 sont constitués chacun d'un bloc monolithe de calcaire bioclastique hétérométrique à coquilles encroûtées. Le calcaire a un aspect massif, bioturbé. Le pilier 3, constitué de plusieurs éléments, est géologiquement semblable aux deux piliers 1 et 2. On remarque toutefois la présence de lits de gros coraux roulés. Ils constituent un premier ensemble de piliers de gros volume[3], dont la section est systématiquement carrée. Le pilier 4, lui, est constitué de deux blocs de calcaire rugueux, fin, à stylolites, dans lequel on remarque quelques oolites. Les deux piliers 5 et 6, en plusieurs éléments superposés, sont taillés dans un calcaire micritique à lits de bivalves. On note la présence de stylolites. Le pilier 7, semblable aux deux précédents, comporte en outre de nombreux

**1.** Centre d'Étude en Dendrochronologie et de Recherche en Écologie et Paléoécologie, Besançon.

**2.** Ce relevé ne présente que les zones de construction primitives. Les zones remaniées sont nettement repérables d'après des différences d'appareil, de matériaux, de mortier ou encore par la présence de césures évidentes (Foucher, 2007).

**3.** Pilier 1 : 54 x 56 cm. Pilier 2 : 53 x 53 cm. Pilier 3 : 41 x 41 cm.

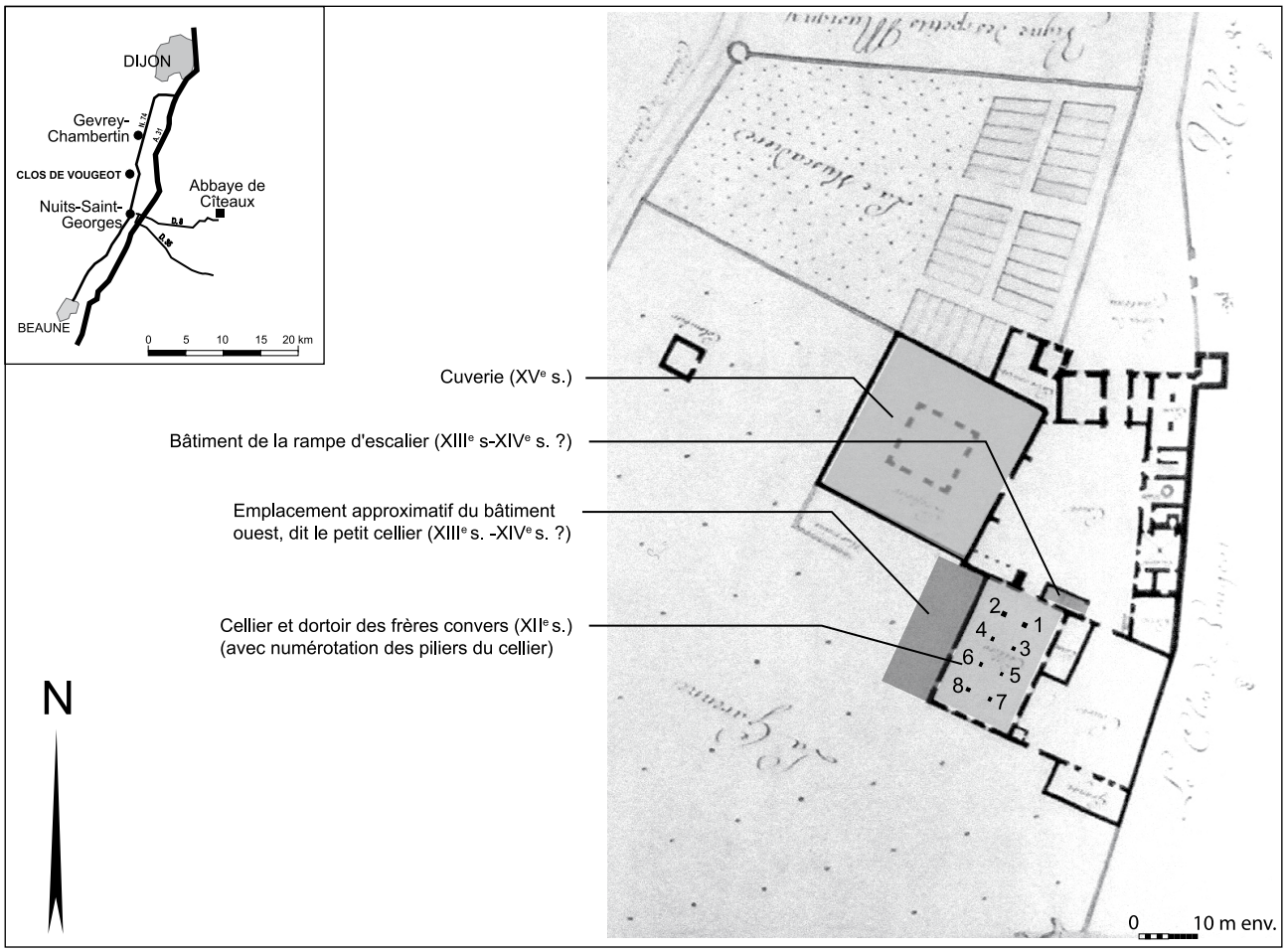


**Fig. 1.** *Plan des bâtiments extrait de l'Atlas de Cîteaux (Arabeyre, 1998).*

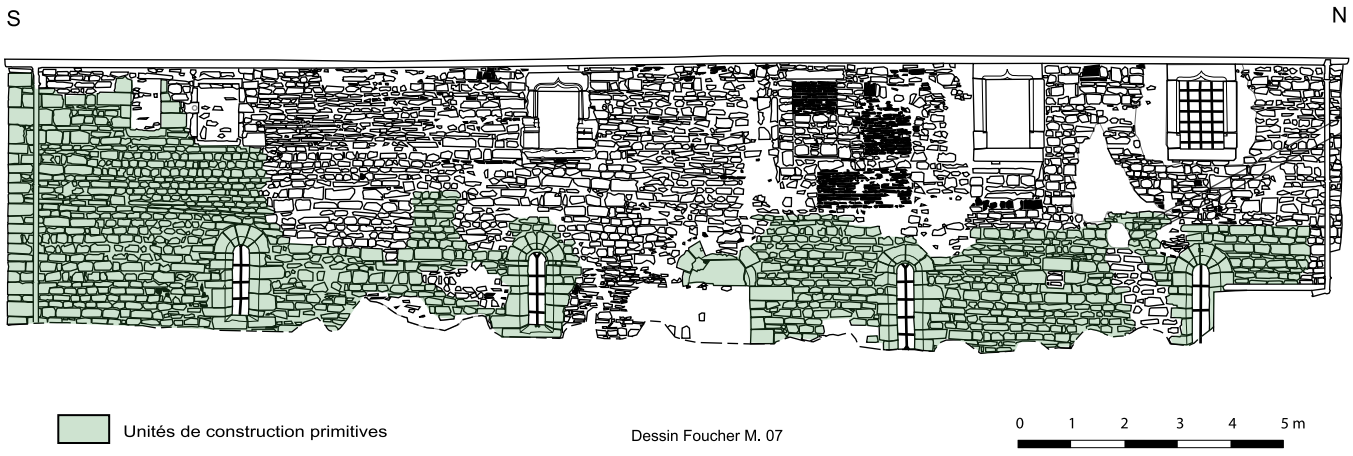


**Fig. 2.** *Relevé du parement est du cellier, mettant en valeur les unités de construction primitives. Dessin M. Foucher.*

terriers longs et rectilignes, avec un lit de chailles. Ces quatre piliers forment un second groupe homogène, de moindres dimensions[4] ; plus étroits que les précédents, ils correspondent exactement à la largeur des madriers qu'ils supportent. Le dernier pilier, au sud-ouest, est constitué d'un assemblage de nombreux blocs en pierre de Dijon-Corton. Il se démarque de l'ensemble des autres piliers, non seulement par le nombre et la nature des éléments qui le constituent,

**4.** Pilier 4 : 47 x 33 cm. Pilier 5 : 41 x 29 cm. Pilier 6 : 47 x 33 cm. Pilier 7 : 43 x 36 cm.

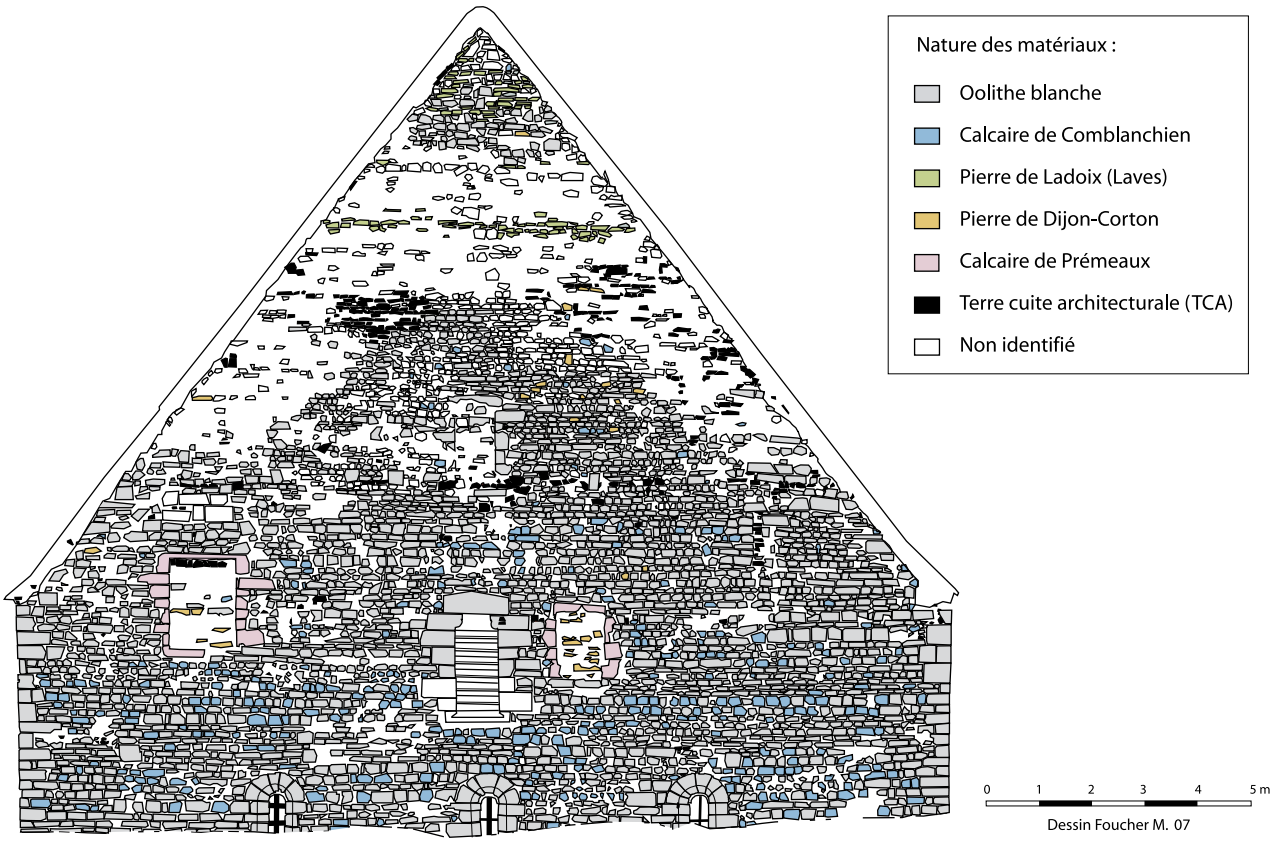


▲ **Fig. 3.** *Relevé du pignon sud du cellier, faisant figurer la nature des matériaux. Dessin M. Foucher.*

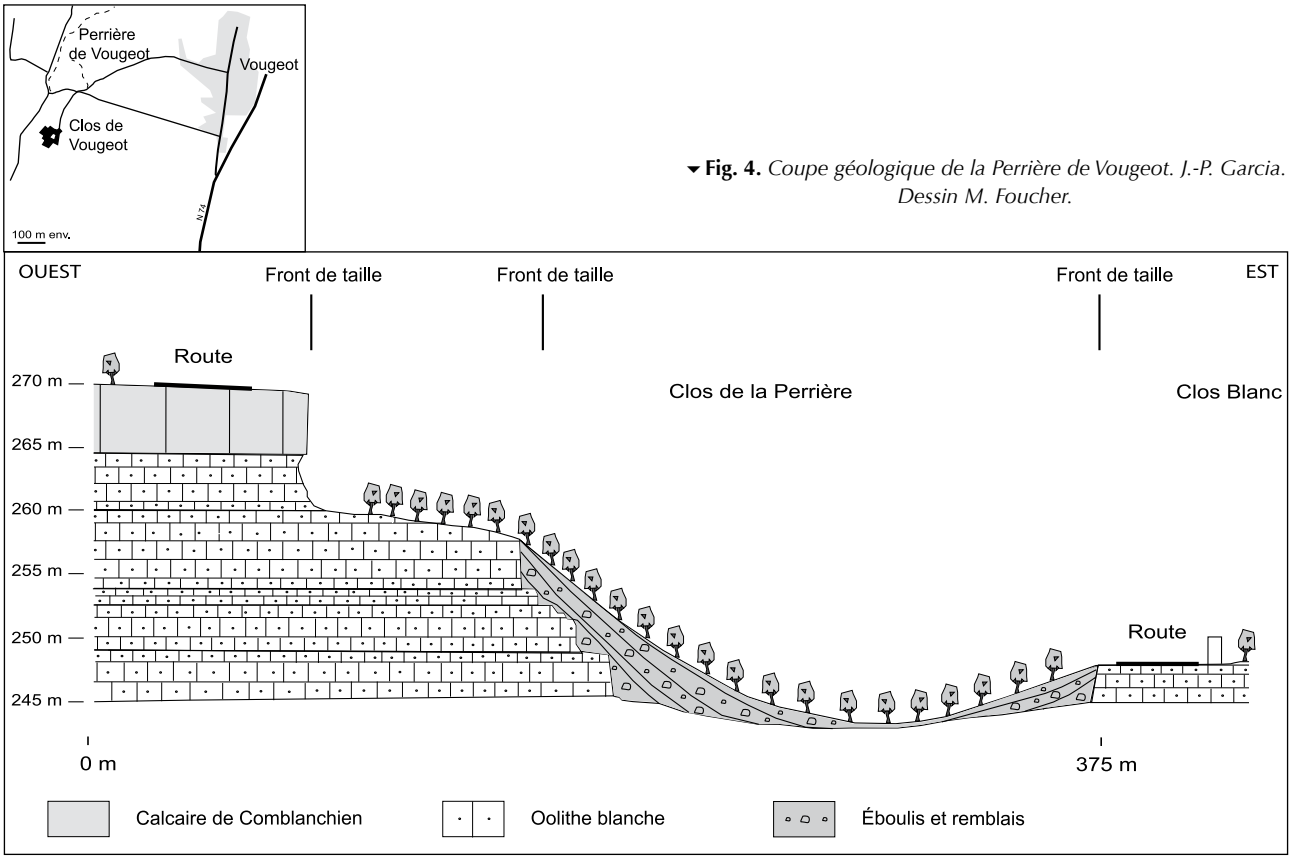


▼ **Fig. 4.** *Coupe géologique de la Perrière de Vougeot. J.-P. Garcia. Dessin M. Foucher.*

**Fig. 5.** *Façade nord du cellier.* **1.** *Baies géminées ;* **2.** *le larmier et le corbeau. Photos M. Foucher.*

mais aussi par leur mode d'assemblage, les traces de boucharde encore nettement visibles et la moulure soignée de sa base.

De nombreux indices écartent résolument ce dernier pilier de la liste des piliers primitifs[5]. Les sept autres sont tous dissemblables et l'hétérogénéité de leur nature, comme celle de leur morphologie, semble indiquer qu'ils ne résultent pas d'un projet commun et unique. La variété de nature des pierres interroge et en les comparant avec la carrière du domaine, aucune concordance n'apparaît. Il est étonnant que les bâtisseurs n'aient pas prélevé ces blocs imposants dans la carrière toute proche (fig. 4). Ni la résistance aux contraintes de portée, ni l'épaisseur des strates ne sont de réels arguments : l'Oolithe blanche aurait pu fournir des blocs d'un même volume et aptes à assurer des contraintes similaires.

Aucune contrainte physique ne pouvant expliquer ce choix de construction, l'utilisation de la carrière est sujette à caution. La première mention connue de cette dernière remonte à 1155, alors qu'elle appartient déjà au domaine cistercien : les moines la possèdent donc lors du chantier de construction de la fin du XII^e^ s. (Chauvin, Perrault, 2007), y puisant d'ailleurs tous les matériaux nécessaires. L'hypothèse la plus simple, permettant d'expliquer la nature des piliers du cellier, impliquerait que ces derniers aient été taillés à une époque où la carrière ne leur appartenait pas, soit au minimum avant 1155. Ces piliers seraient donc antérieurs au bâti dans lequel ils prennent place. Cette structure plus ancienne à laquelle ils appartiendraient, tout ou partie, pourrait éventuellement avoir été le cellier primitif, donné par Gales Gilles entre 1112 et 1119 (Marilier, 1961, 40. V.) et être ainsi les seuls vestiges du cellier pré-cistercien.

### 1.2. *Le secteur nord-ouest du cellier : une zone complexe*

#### *Le bâtiment de l'escalier*

Sis contre la façade nord du cellier, ce bâtiment abrite la montée d'escalier qui permet d'accéder au dortoir des frères convers *via* une volée droite, terminée par un palier largement ouvert sur la cour (fig. 5). Venant s'appuyer contre le bâti du cellier, sans lui être chaînée, cette construction a soulevé de nombreuses interrogations quant à sa datation.

L'étude de ce bâtiment a démontré que peu de secteurs avaient conservé, sans ambiguïté, leur état primitif : il s'agit du mur extérieur ouest, sur les trois-quarts de sa hauteur environ, et de certaines zones du mur nord. Le gros-œuvre, dans ces secteurs, est constitué de moellons régulièrement assisés et composé à 72 % d'Oolithe blanche et 8 % de calcaire de Comblanchien. Chaînage d'angle et ouvertures sont, comme dans le cellier, traités en pierres de taille de moyen et grand appareil, sur lesquelles, parmi les rares traces d'outils encore visibles, on retrouve essentiellement des traces de bretture et de gradine.

**5.** Il daterait d'après son type de la réfection du plafond datée en dendrochronologie de la fin du XVII^e^ s. (Chauvin, Perrault, 2007).

De telles traces n'ont pas été relevées sur les éléments constituant le bâti primitif du cellier où de nombeux vestiges de layage ont été relevés. D'après J.-C. Bessac (1986), entre la seconde moitié du XII^e s. et le début du XIII^e s., des outils comme la gradine ou la bretture auraient progressivement remplacé le layage. Cette succession est ici cohérente avec la chronologie relative des constructions, plaçant la construction du cellier avant celle du bâtiment de l'escalier.

Parmi les diverses ouvertures du bâtiment, la grande porte du rez-de-chaussée, ouvrant à l'est sur la montée d'escalier, semble faire partie du bâti primitif. Avec son arc brisé et le traitement en chanfrein et en boudin de son encadrement, elle semble manifestement postérieure au style des ouvertures en plein cintre du cellier. On retrouve ici encore des traces de gradine. La question relative à deux augettes[6] présentes sur l'appui de la galerie du palier est plus complexe. Les polylobes qui les décorent permettraient de les attribuer au XIII^e s (chauvin, 2008). Toutefois, une hypothèse voudrait qu'il s'agisse de remplois mis en place *a posteriori*. Ces deux augettes appartiennent à un ensemble plus important formant l'appui de la galerie du palier, ouverte au nord et à l'ouest. Estimer qu'il s'agit d'un remploi général paraît hasardeux : les pierres ne semblent pas reprises en sous-œuvre alors qu'elles s'adaptent parfaitement à la largeur des murs de l'escalier et aux dimensions des ouvertures de la galerie au niveau du palier. On note aussi que le chanfrein qui en orne l'arête intérieure forme parfaitement le retour dans l'angle nord-ouest et que les traces d'outils visibles (gradine) sont identiques à celles relevées sur les polylobes des augettes. Il serait vraisemblable que l'appui ait été un aménagement prévu dans le projet initial du bâtiment.

*Le dortoir : étude des ouvertures nord et ouest*

Le dortoir, situé à l'étage du cellier, comporte de nombreuses ouvertures reflétant les différents états du bâti. Nous présentons ici les baies dont l'étude a soulevé de nombreuses questions, quant à l'organisation des circulations, à la répartition et la division des espaces à l'étage du bâtiment.

La montée d'escalier extérieure débouche dans le dortoir par une porte percée dans le pignon nord du cellier. Elle est ornée d'un linteau plat sur coussinets moulurés, surmonté d'un arc en plein cintre. Les maçonneries ont été trop restaurées pour que l'ancienneté de la porte soit certaine, ce que corroborent

**Fig. 6.** *Détail du coussinet sud de la porte centrale du mur ouest du dortoir. Photo M. Foucher.*

les traces d'outils observées, nettement dissemblables de celles des éléments en place. Cette première observation soulève le problème de l'accès primitif au dortoir.

Seules baies du second niveau du mur nord du cellier et situées hors de l'emprise de la rampe d'escalier, des baies géminées éclairent l'angle nord-ouest du dortoir (fig. 5). Elles sont surmontées de tympans trilobés, soutenus par une colonnette avec un chapiteau à motifs végétaux dont le style serait à rattacher à la sculpture de la fin du XIII^e s. et de la première moitié du XIV^e s. (Halbach, 1984). À l'aplomb de ces baies, contre le bâtiment de l'escalier, l'extrémité d'un larmier surplombe un corbeau de pierre.

Le mur ouest du dortoir, dont le parement extérieur est visible depuis les combles du « vestiaire », comporte trois ouvertures qui se démarquent, par leur style, de toutes les autres baies primitives. Mais, conséquence de la présence de divers enduits, il est difficile de juger de leur ancienneté. Au centre du parement, la première porte est décorée, du côté du dortoir, par un chanfrein terminé par un congé. Le linteau plat est soutenu par deux coussinets formés de chevrons soulignés par un boudin (fig. 6). À l'extrémité nord du parement se trouve une seconde porte, moins soignée,

**6.** Il s'agit de deux petites auges polylobées de faible profondeur. Leur usage précis demeure inconnu.

constituée d'un linteau plat chanfreiné sur coussinets en pointe. Entre ces deux ouvertures, sur l'extérieur du parement ouest du bâtiment, on observe le piédroit d'une troisième porte perpendiculaire au mur. D'après les vestiges visibles, son encadrement semble similaire à celui de la porte à l'extrémité nord du même mur. Toutes trois conservent des traces de bretture ou de gradine, alors que tous les éléments en pierres de taille en place sont simplement layés.

Le principe du linteau plat porté par deux coussinets est extrêmement répandu dans l'architecture médiévale locale. L'étude réalisée sur les maisons du bourg de Cluny (Garrigou-Grandchamp *et alii*, 1997) suggère que ce type d'ouverture existe dès le XII^e^ s. et perdure tout au long de l'époque gothique. Selon cette étude, la complexité du profil des coussinets inciterait à envisager une datation basse (XIII^e^ s. ou XIV^e^ s.).

### 1.3. *Autour du dortoir des frères convers : organisation et évolution du bâti et des circulations*

Autour de la construction du cellier de la fin du XII^e^ s., s'articulent deux modules dont il est difficile de juger de l'extension, de la datation ou parfois même de la fonction originelle : il s'agit du bâtiment de la rampe d'escalier actuelle, au nord, ainsi que du bâtiment accolé contre le gouttereau ouest du cellier (fig. 1).

Dans son état actuel, la rampe d'escalier est une construction postérieure au bâti du cellier, l'un et l'autre n'étant pas chaînés. La porte débouchant, en haut de l'escalier, dans le dortoir n'appartient vraisemblablement pas, d'ailleurs, au bâti primitif. L'accès initial au dortoir est donc une question clef dans la compréhension de l'espace et des circulations du bâtiment roman. Concernant l'emplacement de l'escalier, seuls deux cas de figure sont envisageables : soit la volée primitive se trouvait, comme l'actuelle, appuyée contre la façade nord du cellier, soit elle se trouvait déportée contre le mur ouest. Divers arguments abondent dans le sens de chacune des deux hypothèses : l'absence de baie dans la moitié nord du mur ouest, comme dans la moitié est du mur nord du cellier, rompant le rythme et la symétrie des ouvertures, peut être l'indice de la présence de bâtiments accolés au cellier. Dans un cas comme dans l'autre, deux portes hautes existent, l'une au nord, l'autre à l'ouest, qui pourraient correspondre au débouché de l'escalier d'origine dans le dortoir. Toutefois, aucune des ouvertures visibles, remaniée ou non, n'est strictement attribuable au XII^e^ s. *(cf. supra)*. Enfin, l'existence du corbeau et du larmier, sur le pignon nord du cellier, semble être l'indice d'une construction antérieure au bâtiment de l'escalier et plus étendue vers l'ouest. Mais aucune trace d'arrachage à l'aplomb de ces éléments n'atteste l'existence d'une telle structure dans le parti primitif. La question reste donc entière concernant le positionnement de la rampe primitive et la gestion des circulations en direction du dortoir.

Par ailleurs, l'étude précise des éléments situés au nord du cellier a permis de dater leur introduction dans le bâti général. D'une part, la très grande similitude dans le choix et la répartition des matériaux de construction avec le bâti du cellier de la fin du XII^e^ s.[7], la présence d'éléments architectoniques et stylistiques datables du XIII^e^ s. et/ou du XIV^e^ s., sont autant d'indices signifiant l'ancienneté du bâtiment de la rampe d'escalier actuelle. D'autre part, cette construction s'inscrit dans un contexte significatif des transformations architecturales du quartier nord du cellier. Le percement de la baie géminée dans le pignon nord a nécessairement découlé soit de l'abandon d'un projet initial de bâtiment au nord, signifié par le larmier et le corbeau résiduels sur le pignon nord du cellier, soit de son démantèlement. En effet, les éléments se chevauchant, la reconstitution du bâti disparu exclut strictement la baie. Elle intervient dans une seconde phase de remaniement que l'on peut situer, d'après le style de l'ouverture, entre la fin du XIII^e^ s. et la première moitié du XIV^e^ s. (fig. 5).

Actuellement, l'ouest du cellier est occupé par un long bâtiment de construction récente et les différentes portes visibles dans le mur ouest du dortoir donnent accès aux combles de cette construction. La présence de ces portes implique de fait l'existence d'un bâtiment à étage, communiquant avec le dortoir dit « des frères convers »[8]. Le reliquat de la porte perpendiculaire au mur ouest du cellier implique le cloisonnement intérieur du second niveau du bâtiment, en au moins deux espaces distincts.

---

**7.** Les proportions d'Oolithe blanche et de calcaire de Comblanchien dans le bâtiment de l'escalier sont extrêmement proches de celles comptabilisées sur le mur nord du cellier, daté lui du XII^e^ s. *(cf. supra)*, alors que ces proportions s'inversent dans les constructions XV^e^ s. (60 % de calcaire de Comblanchien contre 22 % d'Oolithe blanche). Dans les éléments plus tardifs encore, on voit l'introduction de matériaux divers, sans liens avec la carrière du domaine, comme la pierre de Dijon-Corton, le calcaire de Prémeaux, la pierre de Ladoix ou encore de la brique.

**8.** Bâtiment qui aurait disparu avant 1719, puisqu'il n'apparaît pas sur un plan des bâtiments issu de l'*Atlas de Cîteaux* (Arabeyre, 1998).

*Une transformation de l'espace symptomatique de mutations socio-historiques ?*

Le secteur nord-ouest du cellier est visiblement soumis à un ou plusieurs remaniements au cours des XIII^e s. ou XIV^e s., avec la construction de bâtiments au nord et à l'ouest du cellier et le réaménagement du dortoir des frères convers.

Il est intéressant de constater que cet état de fait coïncide avec l'abandon, partout constaté, du faire-valoir direct. Suite à une chute du recrutement des frères convers, les cisterciens sont contraints de faire appel à des laïcs. Dans le cas du cellier de Vougeot, les moines conservent la gestion de l'exploitation viti-vinicole, laissant vraisemblablement le cellier sous la direction d'un frère convers. En conséquence, le dortoir unique devient une structure obsolète et inadaptée au nouveau recrutement. Dans l'hypothèse où la main d'œuvre laïque aurait été logée sur place, il est peu concevable que laïcs et religieux aient partagé un même espace de vie. Et quand bien même le dortoir n'aurait pas servi de logement aux laïcs, une compartimentation du volume est nécessaire, individualisant l'espace dévolu au frère convers, présent sur place. Selon cette hypothèse, cet espace aurait pu se trouver au nord-ouest, à l'intérieur du dortoir, éclairé par les baies géminées au nord, et comportant comme seul aménagement résiduel un petit placard chanfreiné, sis à côté des baies géminées. Le second niveau du bâtiment accolé à l'ouest aurait tout aussi bien avoir pu être aménagé en appartement du frère convers, formant peut-être un corps de logis de qualité, comme c'est le cas pour beaucoup de granges monastiques (Blary, 1989).

## 2. La cuverie XV^e s.

Située à l'ouest des bâtiments du Clos de Vougeot, la cuverie, formée de quatre ailes perpendiculaires, est organisée autour d'une petite cour intérieure constituant une sorte de « halle en cloître »[9] (fig. 1). Les angles sont occupés par quatre volumineux pressoirs à vins. L'ensemble est recouvert d'une imposante charpente.

À l'instar du cellier, les mentions textuelles de la cuverie sont pauvres : la plus ancienne remonte à un terrier de 1475[10] qui évoque l'existence d'une cuverie et de deux pressoirs. L'analyse dendrochronologique a, ici aussi, permis de préciser la chronologie des constructions et aménagements (Chauvin, Perrault, 2007). Selon les conclusions de l'étude, les bois de la charpente ont été coupés au cours de l'hiver 1476-1477 et mis en place dans le courant de l'année 1477. Viennent ensuite les bois du pressoir situé au sud-est, coupés entre l'automne 1477 et l'hiver 1478 et immédiatement utilisés. Le pressoir nord-est a été constitué à partir de bois abattus au cours du printemps 1489. Les deux pressoirs ouest sont, quant à eux, plus tardifs (XVIII^e s.).

Ces datations n'indiquent cependant pas si les murs sont concernés par cette phase de reconstruction de la fin du XV^e s. La logique voudrait qu'il existe une cuverie plus ancienne, mais l'extrait du terrier de 1475 est la seule mention textuelle que nous ayons d'une telle structure. Il est donc légitime de s'interroger sur l'âge du bâtiment auquel fait référence cette mention, sachant que la charpente couvrant l'actuelle cuverie date seulement de 1477. Est-il envisageable que la cuverie ait pu être déjà en travaux en 1475 ? Ou s'agissait-il de la structure antérieure ?

### 2.1. *Moitié sud du parement extérieur oriental : appareils et mortiers*

L'état de restauration des maçonneries de la cuverie a rendu particulièrement délicate l'étude de ce bâtiment. La quasi-totalité des murs a été restaurée et rejointoyée. À l'extérieur, seule la moitié sud du parement oriental a échappé à ce traitement (fig. 7). Cette zone s'étend depuis l'angle sud du bâtiment jusqu'à la grande porte charretière ouvrant sur l'intérieur de la cuverie et comprend, en son centre, un contrefort. Sur une dizaine d'assises, l'appareil est constitué de petits moellons équarris et organisés selon des assises plus ou moins régulières. Le module des blocs, assez homogène en partie basse, se diversifie nettement au-delà d'une dizaine d'assises. Dans les parties hautes, l'appareil est totalement recouvert par un enduit gris-beige, interdisant toute observation. L'encadrement de la porte en accolade située à l'extrémité sud du parement, celui de la porte charretière ainsi que les chaînages d'angle du contrefort sont traités en pierres de taille de moyen et grand appareil.

L'analyse fine de ces maçonneries a dévoilé une succession particulièrement intéressante de mortiers : en partie basse, dans les zones où l'appareil est le plus régulier, les moellons sont noyés dans un mortier beige à granulat alluvionnaire, avec quelques nodules de chaux et des fragments de Terre Cuite Architecturale (TCA). Ce premier mortier ne pénètre toutefois pas dans les joints : en le grattant, on en découvre un second, qui lie les moellons entre eux. Il s'agit d'un

**9.** Extrait du *cartulaire de la déclaration des domaines de l'abbaye de Cîteaux, faite en 1636* (ADCO, 11H133).
**10.** Arch. dép. de la Côte-d'Or, 11H620.

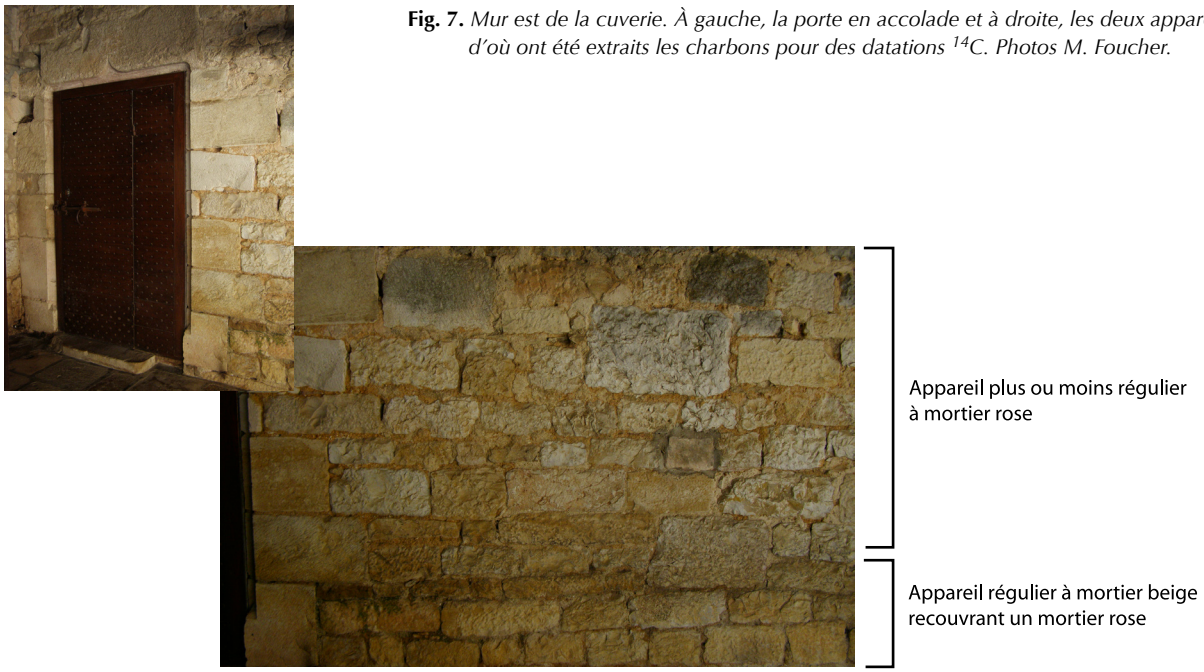


**Fig. 7.** *Mur est de la cuverie. À gauche, la porte en accolade et à droite, les deux appareils d'où ont été extraits les charbons pour des datations $^{14}$C. Photos M. Foucher.*

mortier rosé, contenant des éléments grossiers d'éboulis cryoclastique. Il se développe au-delà de l'emprise du mortier beige (qui ne concernait que les assises basses) et correspond aux zones plus désorganisées, à l'encadrement des deux portes ainsi qu'au contrefort. Dans ces zones, on retrouve par endroits quelques reliquats localisés d'un mortier beige identique à celui des parties basses et recouvrant le mortier rosé.

## 2.2. *Datations radiocarbone*

Pour mieux comprendre l'organisation et la succession des constructions dans ce secteur restreint, une tentative de datation a été réalisée sur les deux mortiers. Tous deux contiennent des charbons de bois dans lesquels deux prélèvements, l'un dans le mortier rose, l'autre dans le mortier gris-beige, ont été effectués en vue d'une datation au radiocarbone. Le résultat brut de l'échantillon du mortier rose, non calibré, donne un âge $^{14}$C de 385 ± 30 BP. Après calibration, l'échantillon appartient, à 95,4 % de probabilité, à deux intervalles compris respectivement entre [1440-1530] et [1550-1640]. Le charbon issu du mortier beige donne, lui, un âge $^{14}$C non calibré de 90 ± 30 BP. Après calibration, l'échantillon appartient, à 95,4 % de probabilité, à deux intervalles compris respectivement entre [1680-1740] et [1800-1930] (fig. 8).

La datation $^{14}$C du charbon issu du mortier rose a fourni des éléments de datation particulièrement pertinents. De toute évidence, on peut exclure une datation dans l'intervalle [1550-1640], puisque la charpente, datée de 1477, constitue un *terminus ante quem*. De la même manière, en croisant les datations radiocarbone avec celles de la dendrochronologie, on obtient un intervalle de temps maximal compris entre 1440 et 1477 pour la construction de l'appareil à mortier rose[11]. Le maximum de probabilité se situe d'ailleurs dans la décennie 1460-1470, très proche, donc, des datations obtenues en dendrochronologie pour la charpente (1477). Le second échantillon daté au $^{14}$C ne correspond pas à cette première grande époque de construction, puisqu'il est nettement postérieur aux bois de la charpente. D'après les dates et sa position en surface du parement, il pourrait correspondre à des phases de restauration ponctuelles modernes et plus probablement du XIX$^{e}$ s.

## 2.3. *Le chantier de construction du XV$^{e}$ s. : nouvelles questions*

Dans la première phase (1440-1477), les différentes unités de construction se succèdent donc, au maximum, sur une quarantaine d'années. En déduire qu'il s'agit d'un seul et même projet est cependant délicat, sachant que l'accès de la porte en accolade est condamné *de facto* dès 1478 par l'installation du volumineux pressoir situé dans l'angle sud-est de la cuverie. Pour expliquer cette incongruité, seuls trois scénarii

**11.** Datation non infirmée par le style de la porte en accolade.

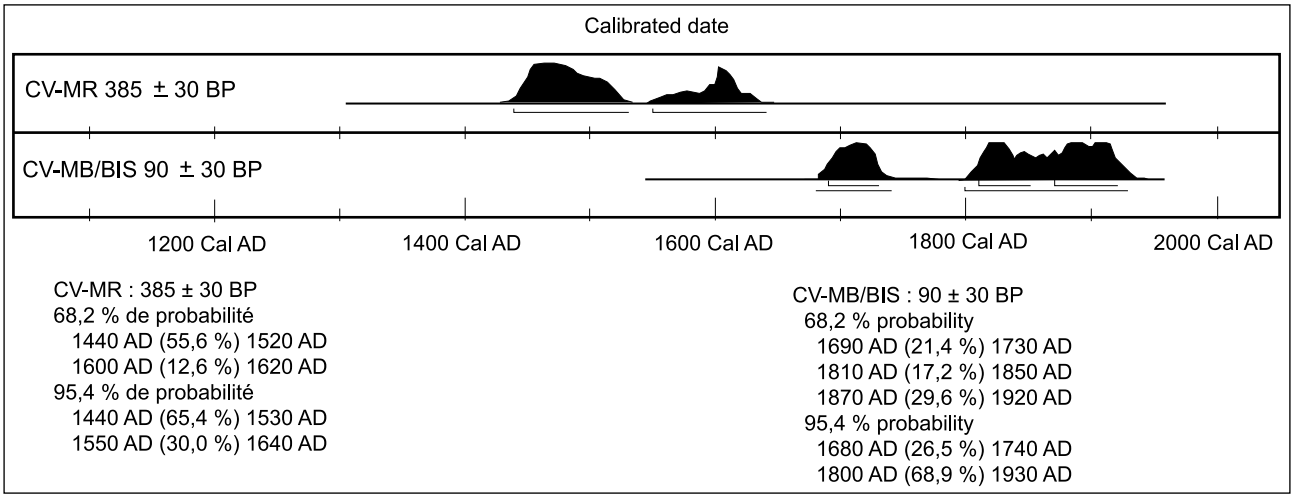


**Fig. 8.** *Diagramme de datation des deux échantillons prélevés dans le mortier rose (CV-MR) et dans le mortier beige (CV-MB/BIS). Poznan Radiocarbon Laboratory (POZ).*

paraissent envisageables. Soit un projet de construction initial, correspondant au bâti à mortier rose et à la porte en accolade, n'aurait pas été mené à terme, et après une interruption de chantier expliquant le changement d'appareil, les constructeurs auraient changé de parti, condamné la porte et installé à son revers le premier pressoir. Soit une phase, rapide, de réaménagement intérieur du bâtiment aurait conduit à l'installation du pressoir au revers de la porte ; cette hypothèse n'explique cependant pas les changements d'appareil. Soit, enfin, on pourrait imaginer que cette porte donnait accès à un espace distinct (volée d'escalier, grenier) que la présence du pressoir n'aurait pas gêné.

## Conclusion

Cette première phase d'étude du bâti médiéval du Clos de Vougeot aura permis d'apporter de nouveaux éléments de réflexion à l'histoire de sa construction. La lecture des bâtiments est plus complexe qu'elle n'y paraissait et pourrait parfois être le reflet de changements socio-historiques survenus au cours du temps. L'observation fine des piliers du cellier, mise en parallèle avec l'étude de la carrière de la Perrière, pourrait suggérer l'antériorité de ces piliers au bâti de la fin du XII^e^ s. Si l'on ne peut d'ores et déjà prouver qu'il s'agit - tout ou partie - des vestiges du premier cellier, ces piliers proviennent d'un ensemble vraisemblablement ancien qu'il conviendrait de déterminer. Le travail mené sur la carrière a, par ailleurs, permis de montrer que les bâtisseurs romans y avaient puisé tous les matériaux nécessaires à la construction du cellier. L'ensemble subit ensuite deux vagues de reconstruction et restructuration. L'une, concernant des modifications autour du dortoir des frères convers, pourrait avoir un lien avec le passage au faire-valoir indirect. La seconde, liée peut-être à une reprise économique, a conduit à la reconstruction de la cuverie et l'introduction de nouveaux pressoirs, au XV^e^ s. De tels résultats sont à replacer dans une étude plus vaste du cellier cistercien et de nombreuses questions restent à ce jour soulevées : il manque encore à la compréhension du Clos de Vougeot la restitution d'un cellier cistercien, en termes de complexe monastique et agricole.

Par ailleurs, l'étude des matériaux de construction a permis d'affiner la compréhension du bâti et d'élargir le champ d'investigation. Ces questions liées à l'économie de la pierre dans le monde monastique font actuellement l'objet d'une recherche de doctorat à l'Université de Bourgogne, se proposant de développer ces problématiques à l'échelle des domaines cisterciens de la Côte.

***Remerciements***

Nous remercions le Château du Clos de Vougeot et les Chevaliers du Tastevin pour nous avoir donné accès aux bâtiments et soutenus au cours de cette étude, permettant la réalisation de deux datations radiocarbone.

Merci à B. Chauvin, pour son intérêt et ses connaissances sur l'historique du Clos de Vougeot.

Merci, enfin, à G. Pernelle et M. Escoffier pour leur aide sur le terrain.

# *Bibliographie*


Arabeyre P., 1998, *Atlas de Cîteaux : le domaine de l'abbaye au XVIII^e s.*, Dijon, éd. de l'Armançon, 127 p.

Bessac J.-C., 1986, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, éd. du CNRS, 319 p. (14ème suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

Blary F., 1989, *Le Domaine de Chaalis, XII^e-XIV^e : approches archéologiques des établissements agricoles et industriels d'une abbaye cistercienne*, Paris, éd. du CTHS, 417 p. (*Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art*, 3).

Chauvin B., 2008, *Le Clos et le château de Vougeot, cellier de l'abbaye de Cîteaux*, Nuits-Saint-Georges, éd. du Tastevin, 222 p.

Chauvin B., Perrault Ch., 2007, « Le cellier et la cuverie du Clos de Vougeot (Côte-d'Or) : les apports de la dendrochronologie (XII^e-XVIII^e s.) », *R.A.E.*, t. 55-2006, p. 257-278.

Foucher M., 2007, *Le Clos de Vougeot : approche pluridisciplinaire du bâti (XII^e-XX^e)*, Mémoire de Master Pro Archéosciences, sous la dir. de J.-P. Garcia, Université de Bourgogne, 2 vol.

Garrigou-Grandchamp P., Jones M., Meirion-Jones G., Salvêque J.-D., 1997, *La ville de Cluny et ses maisons : XI^e-XV^e siècles*, Paris, éd. Picard, 247 p.

Halbach A., 1984, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts in Burgund*, Köln, 601 p. (*Veröffentlichung der Abteilung Architektur des Kunsthistorischen Instituts der Universität zu Köln*, 27).

Marilier J., 1961, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182),* Rome, Éditions cistercienses, 251 p. (*Bibliotheca cisterciensis*, 1).